

Saint-Martin-d'Hères, le lundi 30 mars 2020

Le président de l'Université Grenoble Alpes
à

Mesdames et messieurs les membres du Conseil
d'administration de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil d'Administration
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration (CA) qui se tiendra le :

Jeudi 2 avril 2020

A 14h

Au moyen d'une visio-conférence

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations

2. Modalités des délibérations à distance

2.1 Modalités des délibérations à distance par voie électronique

2.2 Modalités des délibérations à distance par visio-conférence et audio-conférence

3. Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil d'Administration, quel que soit son collège. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.

Yassine LAKHNECH

